POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ LORS D'UNE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PAR UN MOYEN TECHNOLOGIQUE



1. Objectif de la politique

La présente politique témoigne de l'engagement de la Ville à l'égard de la protection des renseignements personnels.

La Ville de Saint-Gabriel est un organisme public assujetti notamment à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Cette politique définit la façon dont la Ville protège les renseignements personnels qu'elle détient et en précise les normes de collecte, d'utilisation, de communication, de conservation, de droit d'accès et de rectification.

2. Renseignements personnels

Tous les renseignements qui concernent un individu et qui permettent de l'identifier, sauf les exceptions prévues par les lois applicables.

3. Consentement et mode de collecte

La collecte des renseignements par la Ville s'effectue avec le consentement de l'usager et uniquement dans les cas où les renseignements recueillis sont nécessaires afin de fournir le service désiré.

La collecte s'effectue notamment par l'entremise de formulaires, du site internet, d'entretiens téléphoniques, de sondages d'opinion ou de questionnaires.

4. Renseignements collectés

La Ville ne recueille que les renseignements personnels nécessaires pour offrir ses services municipaux. Ainsi, elle recueille les renseignements suivants :

Renseignements sur l'identité

Selon la prestation de service offerte, la Ville pourrait collecter et conserver l'un ou l'autre des renseignements suivants : nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, numéros de téléphone, numéro de carte de crédit, numéro de permis de conduire, numéro d'assurance sociale, numéro d'assurance maladie et date de naissance.

Renseignements d'utilisation

Lorsque la Ville collecte et conserve des renseignements personnels, son objectif est d'offrir un service personnalisé et sécuritaire aux usagers dans le respect des lois applicables. De façon générale, la Ville utilise les renseignements personnels recueillis aux fins suivantes :

- vérifier l'identité de l'usager;
- > assurer la protection de l'usager et celle de la Ville contre la fraude et les fausses déclarations:
- offrir une prestation de service personnalisée;
- déterminer l'admissibilité aux services offerts (permis, bibliothèque, activités de loisir/culture, camp de jour)
- communiquer de l'information aux citoyens qui le souhaitent, sur les services et programmes en vigueur;

élaborer des statistiques afin d'améliorer les services offerts.

5. Conservation des renseignements personnels

Les renseignements personnels sont conservés aussi longtemps que nécessaire aux fins décrites dans cette politique.

6. Protection des renseignements personnels

Mesures

La Ville a mis en œuvre des mesures afin de protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels qu'elle détient.

La Ville s'engage à informer les usagers en cas d'incident représentant un risque de préjudice sérieux pouvant affecter la protection des renseignements personnels.

Limitation des accès

Seul le personnel autorisé et qualifié ayant besoin de consulter les renseignements personnels dans l'exercice de ses fonctions y a accès.

Avertissement

Aucune mesure de sécurité n'est absolue ou entièrement garantie. Si l'usager à des raisons de croire que son interaction avec la Ville n'est plus sécurisée, il doit en aviser cette dernière.

7. Liens vers d'autres sites

Le site Internet de la Ville propose des hyperliens vers d'autres sites. Les renseignements échangés sur ces sites ne sont pas assujettis à la présente politique de confidentialité. La Ville n'est pas responsable du contenu de ces sites. La Ville ne peut être tenue responsable des dommages, de quelque nature que ce soit, découlant de la navigation et de l'utilisation de ces sites.

8. Droits d'accès, retrait, rectification et suppression d'un renseignement personnel

Toute personne peut accéder aux renseignements personnels détenus par la Ville à son sujet et demander que ses renseignements soient corrigés, détruits ou qu'ils ne soient plus utilisés pour les fins pour lesquels ils ont été recueillis.

À moins d'obligations juridiques à l'effet contraire, la Ville s'engage à respecter toute demande de retrait, de rectification et de destruction.

Conformément à la *Loi sur les archives* (RLRQ, chapitre A-21.1), au calendrier de conservation et au plan de classification de la Ville, les renseignements sont conservés pour la période prévue et sont par la suite détruits.

9. Responsabilité de l'usager

L'usager est le seul responsable de l'information qu'il achemine à la Ville ainsi que du maintien de la confidentialité de ses renseignements d'identification et d'authentification (code utilisateur, code d'accès, mot de passe, carte d'accès, etc.).

La Ville ne peut être tenue responsable d'un usage non autorisé causé par l'usager.

La Ville ne peut être tenue responsable d'un accès non autorisé à des renseignements découlant d'une négligence ou des vulnérabilités présentes sur l'équipement ou le système de l'usager.

Dans l'éventualité où la confidentialité de ses renseignements est compromise ou son identité usurpée, l'usager est tenu d'en aviser la Ville le plus rapidement possible.

10. Informations

Pour toute question ou tout commentaire au sujet de cette politique ou de la protection de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Ville aux coordonnées suivantes :

Ville de Saint-Gabriel 45, rue Beausoleil Ville de Saint-Gabriel (QC) JOK 2N0 Téléphone : 450 835-2212

Courriel: mairie@ville.stgabriel.qc.ca

11. Entrée en vigueur

La présente Politique entre en vigueur lors de son adoption par le Conseil de la Ville.